

**AVIS D'APPEL D'OFFRES D'ENTENTE DIRECTE**  
**N°DNCMP/...114.../F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DES**  
**MACHINES AGRICOLES**

**Date d'invitation** : Le 14 / 11 /2018

**Date d'ouverture des offres** : Le 23 / 11 /2018

**Objet :**

1. La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres d'entente directe, le soumissionnaire « MALEX CONSTRUCTION » à présenter ses offres sous pli fermé, **pour la fourniture des machines agricoles** dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

**Financement du marché**

2. La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2018-2019.

**Spécification du marché**

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres d'entente directe tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Le présent marché est constitué de **trois lots** destinés à la Direction de l'Agriculture de la SOSUMO, à savoir :

**Lot n°1 : un (1) Cane-Loader ;**

**Lot n°2 : deux (2) tracteurs pour le transport de la canne à sucre ;**

**Lot n°3 : un (1) gros tracteur de labour.**

5. L'ensemble de ces machines agricoles est à livrer dans un délai maximum de **trente (30) jours**, comptés dès la lettre de confirmation de la lettre de commande (contrat).

Le lieu de livraison est le siège social de la SOSUMO à Gihofi en Province RUTANA.

**Condition de participation**

6. La participation à la concurrence est ouverte à la seule société MALEX CONSTRUCTION.

**Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

7. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé directement au soumissionnaire ciblé.

## Présentation de l'offre

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, au plus tard le 23/11.../2018 à 9 heures 00', date d'ouverture des offres, pour permettre leur enregistrement à l'adresse ci-dessous :

**SIEGE DE LA SOSUMO  
B.P 835 BUJUMBURA  
GIHOFI-RUTANA**

Elles porteront obligatoirement la mention :

**« Dossier d'Appel d'Offres d'entente directe n° DNCMP/.114./F/2018-2019, A n'ouvrir qu'en séance publique du 23/11./2018, à 9 heures 30' ».**

L'ouverture des offres aura lieu le 23/11.../2018 à 09 h 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO, à **GIHOFI - RUTANA**, en présence du soumissionnaire s'il le souhaite ou de son représentant.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse indiquée au point 19 **au moins 10 jours** avant la date limite de remise des offres.

## Présentation de l'offre

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission émise par une banque agréée établi suivant le modèle en annexe :

- **Lot n°1 : 'Six millions sept cent mille francs burundais (6 700 000 FBU) ;**
- **Lot n°2 : 'Huit millions trois cent mille francs burundais (8 300 000 FBU) ;**
- **Lot n°3 : 'Treize millions trois cent mille francs burundais (13 300 000 FBU).**

La validité de la garantie de soumission est de 120 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

## Validité des offres

11. Les offres sont valables pendant une période de **90 jours calendaires** à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres**

12. Toutes les offres doivent être déposées au siège social de la SOSUMO à Gihofi en Province RUTANA au plus tard le **23 / 11 / 2018 à 09 h00'**, date d'ouverture des offres, pour permettre leur enregistrement.

### **Séance d'ouverture des offres**

13. L'ouverture des offres aura lieu le **23 / 11 / 2018** à 09 h 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, en présence du soumissionnaire ou de son représentant qui souhaite être présent à l'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le P.V d'ouverture des offres.

14. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par le soumissionnaire ou de son représentant présent, les membres de la sous-commission et transmis à la DNCMP.

### **Critères de qualification**

17. Pour être accepté en tant que soumissionnaire, la société devra répondre aux exigences suivantes :

#### **Offre technique :**

1. L'acte d'engagement selon le formulaire en annexe ;
2. la caution bancaire de soumission délivrée par une banque agréée;
3. l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR pour le soumissionnaire national ou l'équivalent pour le soumissionnaire étranger ;
4. l'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS pour le soumissionnaire national;
5. le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) pour le soumissionnaire national;
6. l'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée en vue d'exécuter ce marché ;
7. l'adresse fixe connue, le domicile élu ou le siège social ;
8. l'autorisation du fabricant en original selon le formulaire en annexe ;
9. la déclaration d'origine des fournitures dûment complété et signé selon le formulaire **en annexe ;**
10. les spécifications techniques de la (des) machine(s) proposée(s) ;
11. une documentation technique de la (des) machine(s) proposée(s) ;
12. le prospectus original des fournitures ;
13. Statuts de la Société ;
14. L'attestation de non faillite en cours de validité délivrée par le tribunal de commerce ;
15. Services après-vente.

#### **Offre financière :**

1. l'acte de soumission suivant le modèle en annexe;



2. les bordereaux des quantités et des prix selon le modèle en annexe ;
3. le délai de livraison

**N.B : - L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse.**

- **L'offre contenant des réserves ou des conditions sera rejetée lors de l'analyse.**

18. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SIEGE DE LA SOSUMO  
B.P 835 BUJUMBURA- BURUNDI  
GIHOFI-RUTANA  
Email : sosumobu@yahoo.fr  
Tél : (257) 22 50 71 01  
(257) 22 50 71 02

Bureau de Liaison sise à Bujumbura  
B.P 835 BUJUMBURA  
Bujumbura-Burundi  
Tél : (257) 22 50 70 08  
(257) 22 50 70 09

Email : sosumobu@yahoo.fr  
Site web : www.sosumo-burundi.com

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles n'est conforme aux exigences du DAO.

Le Directeur des Approvisionnements,

L'Administrateur Directeur Général,

**Alain NDIKUBWAYO**

**Eric NSHIMIRIMANA**



*Handwritten signature of Alain NDIKUBWAYO in blue ink.*

*Handwritten signature of Eric NSHIMIRIMANA in blue ink.*